

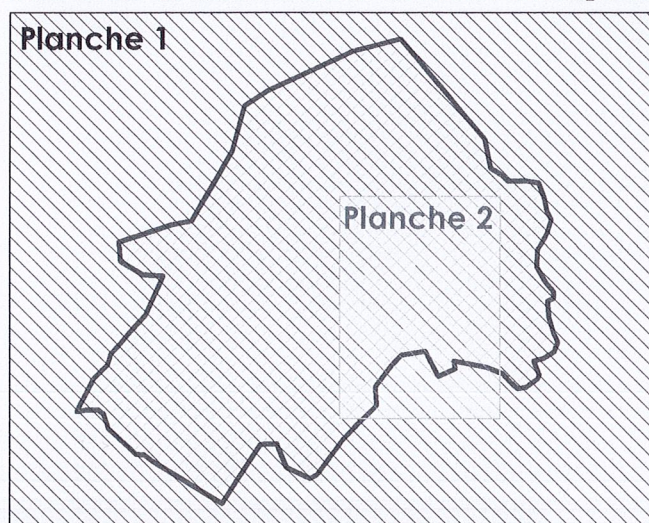
PLAN LOCAL D'URBANISME

Revision Générale n°2

TOME 1

4. PIECES REGLEMENTAIRES

4.2 DOCUMENTS GRAPHIQUES



4.2.2 - PLANCHE 1 GENERALE Bis

ECHELLE 1/15 000

HISTORIQUE DU P.O.S. Fos-sur-Mer

Approbation du Plan d'Occupation des Sols par arrêté préfectoral <i>pour sa partie hors SCA, sauf ouest de l'étang de l'Estomac et bande littorale</i>	12 mars 1979
Approbation du Plan d'Occupation des Sols par arrêté préfectoral <i>Pour la partie ouest de l'Etang de l'Estomac et bande littorale</i>	01 décembre 1982
1ère Approbation du Plan d'Occupation des Sols par délibération du Comité Syndical	12 octobre 1987
1ère Révision approuvée par délibération du Comité Syndical	25 novembre 1991
2ème Révision générale du POS en forme de PLU approuvée par délibération du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence	19 DEC. 2019

**METROPOLE AIX
MARSEILLE PROVENCE**

BP 48014
13567 MARSEILLE cedex 02
Tel. : 04 91 99 99 00
Territoire Istres-Ouest Provence
BP 10647
13808 ISTRES CEDEX
www.ampmetropole.fr

MAIRIE DE FOS-SUR-MER

Avenue René Cassin
BP 5
13771 FOS-SUR-MER cedex
Tél. 04 42 47 70 00
www.fos-dur-mer.fr

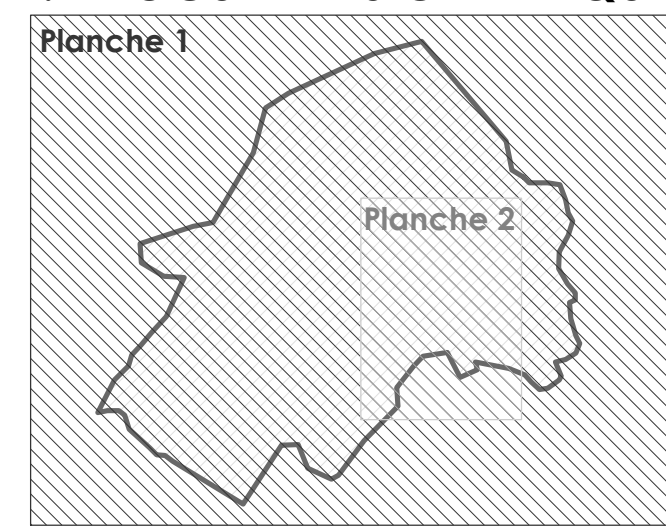
CABINET LUYTON

Le Concorde
280 avenue Maréchal Foch
83000 TOULON
Tél. 04 94 89 06 48
sec@luyton.fr

PLAN LOCAL D'URBANISME
Revision Générale n°2

TOME 1

4. PIECES REGLEMENTAIRES
4.2 DOCUMENTS GRAPHIQUES



4.2.2 - PLANCHE 1 GENERALE Bis

ECHELLE 1/15 000

HISTORIQUE DU P.O.S. Fos-sur-Mer

Approbation du Plan d'Occupation des Sols par arrêté préfectoral pour sa partie hors SCA, sauf ouest de l'étang de l'Estomac et bande littorale	12 mars 1979
Approbation du Plan d'Occupation des Sols par arrêté préfectoral	01 décembre 1982
1ère Révision approuvée par délibération du Comité Syndical	12 octobre 1987
2ème Révision approuvée par délibération du Comité Syndical	25 novembre 1991

METROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE	MAIRIE DE FOS-SUR-MER	CABINET LUYTON
BP 48014 13567 MARSEILLE cedex 02 Tél. : 04 91 99 99 00 Territoire Istres-Ouest Provence Tél. : 04 42 47 70 00 BP 10647 13808 ISTRES CEDEX www.ampmetropole.fr	Avenue René Cassin BP 5 13771 FOS-SUR-MER cedex Tél. : 04 42 47 70 00 www.fos-sur-mer.fr	Le Concarde 280 avenue Maréchal Foch 83000 TOULON Tél. : 04 94 89 06 48 sec@luyton.fr

Aa Limite de zone ou de secteur et appellation

PRISE EN COMPTE DES RISQUES

NUISANCES SONORES

Nuisances sonores liées aux infrastructures terrestres

Secteur affecté par les nuisances

Nuisances sonores liées à l'aérodrome d'Istres (PEB)

- Zone A
- Zone B
- Zone C

RISQUE TECHNOLOGIQUE LIE AUX ACTIVITES INDUSTRIELLES

SEVESO

- Zone d'isolement Z1
- Zone d'isolement Z2

PPRT Arcelor Mittal

- Zone d'autorisation B
- Emprise foncière de l'entreprise à l'origine du risque

PPRT FOS-EST

- Emprise des zones en cinétique rapide
- Zone de cinétique lente L1
- Zone de cinétique lente L2

SUP Elengy

- Zone A
- Zone B
- Zone C

RISQUE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES PAR CANALISATION

SUP 1

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU POTABLE

- Périmètre immédiat de protection des captages
- Périmètre rapproché de protection des captages

